

LE MOUVEMENT POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

HOMMAGE AUX VICTIMES CIVILES, HANDICAPÉES OU MALADES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Le 10 décembre prochain, le Président de la République honorera le souvenir des milliers de personnes fragilisées par la maladie mentale ou le handicap, mortes de dénutrition et gravement négligées, dans les lieux qui les accueillait, durant la Seconde Guerre mondiale, en France.

La cérémonie aura lieu à
10 heures sur l'esplanade des Droits de l'Homme au Trocadéro.

Une dalle y sera apposée, pour rappeler cette tragédie, mentionnant le texte suivant :

« Ici, le 10 décembre 2016, la Nation a rendu hommage aux 300 000 victimes civiles de la seconde guerre mondiale en France.

45 000 d'entre elles, fragilisées par la maladie mentale ou le handicap et gravement négligées, sont mortes de dénutrition dans les établissements qui les accueillait.

Leur mémoire nous appelle à construire une société toujours plus respectueuse des droits humains, qui veille fraternellement sur chacun des siens.

François Hollande, Président de la République »

La cérémonie sera télévisée et retransmise en direct sur le site de l'Élysée : www.elysee.fr/

Cet aboutissement fait suite à l'appel national lancé en novembre 2013 par le Pr Charles Gardou sur le site www.change.org et au travail mené par le *Mouvement pour une société inclusive*.

LES PRÉMICES DE L'APPEL

« Ce projet m'habitait depuis de longues années. En 2006, lors d'un entretien avec Sandrine BLANCHARD pour *Le Monde*, j'ai fait part de mon interrogation, ou plutôt de mon incompréhension inquiète : Pourquoi avons-nous refoulé dans une amnésie collective l'histoire de ces victimes ? Hormis quelques recherches historiques, accompagnées d'incessantes polémiques, les présidents de la République successifs n'ont jamais posé d'acte pour reconnaître la mémoire de ces victimes du délaissement, qui ont perdu la vie dans des conditions sanitaires désastreuses, faute de nourriture et de soins. C'est ainsi toute une part de l'histoire de la maladie et du handicap, en l'occurrence de ce que l'on dénommait la « folie », qui a été occultée : de l'abandon à la mort à l'abandon à l'oubli », affirme Charles GARDOU, anthropologue, professeur à l'Université Lumière Lyon 2, auteur de l'ouvrage « *Une société inclusive, parlons-en ! Il n'y a pas de vie minuscule* », dans lequel il analyse « les phénomènes, insidieux et persistants, de hiérarchisation des vies ».

LE MOUVEMENT POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

L'AMPLEUR DE LA MOBILISATION

Le 29 octobre 2013, le Pr Charles Gardou lance un appel au Président de la République, via Change.org, pour la reconnaissance du drame dont furent victimes des centaines de milliers de personnes fragilisées par la maladie et/ou le handicap sous l'Occupation, afin de « répondre à un devoir de témoignage et d'humanité, mais aussi de vérité et de justice ».

La mobilisation, qui s'ensuit, dépasse largement ses espérances initiales et réunit 94 000 personnes : **81 000 signataires sur Change.org**, auxquels s'ajoutent **9 000 membres de l'Union départementale des Associations de Combattants et victimes de guerre du Val-de-Marne** et **4 000 adhérents de l'Association Nationale des Cheminots Anciens Combattants**.

La pétition a été
partagée 35 956 fois.

De très nombreuses personnalités répondent également à son invitation à rejoindre le Comité de soutien de cet appel : historiens, philosophes, sociologues, médecins, écrivains, responsables politiques, journalistes de presse écrite, de radio ou de télévision, présidents d'associations, artistes, sportifs, etc.

Eric Toledano et Olivier Nakache, réalisateurs du film Intouchables, et Philippe Pozzo di Borgo, qui l'a inspiré, s'associent à la démarche par une vidéo de soutien qui a été vue 10 532 fois.

change.org

Quelques témoignages recueillis sur le site de change.org

Pour la mémoire de ma Grand-Mère morte de faim en 1944 dans un asile. C.B

Mon arrière grand mère est morte pendant la guerre dans un hôpital psychiatrique. C'est pour honorer sa mémoire oubliée par une partie de sa propre famille que je signe. M-D NM

En souvenir de mon oncle (1925-1999) handicapé mental interné en hôpital psychiatrique en 1940 et qui fût sauvé car mes grands-parents l'avaient retiré de cet établissement, horrifiés par les conditions de vie qu'ils y virent. E.M

Je signe parce que ce drame me touche. Ma tante est décédée à 31 ans dans un hôpital psychiatrique en 1940. S.G

Parce que je suis handicapée et que je me demande ce que je serai devenue sous Vichy. C.P

La campagne de signatures se prolonge pendant 15 mois jusqu'à la réponse positive du Président de la République, le 11 février 2015, date du 10ème anniversaire de la loi **du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées**.

LE MOUVEMENT POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

LA RÉPONSE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Dans cette lettre en date du 11 Février 2015, le Président de la République prend en considération la double signification de la démarche :

Un geste mémoriel

« Je partage votre volonté, qui est aussi celle des nombreuses personnes qui ont signé votre pétition, qu'à ce dé-laiement de la République ne s'ajoute pas le silence de l'oubli. Il est important que, dans les principaux lieux où cette tragédie s'est déroulée, des gestes puissent être effectués afin d'en rappeler le souvenir et d'en honorer les victimes ».

Un signe pour notre temps

« En cette année 2015 qui marque le 70ème anniversaire de la victoire sur le nazisme, le rappel de cette page sombre de notre histoire sera aussi un appel à chacun d'entre nous, la réaffirmation que dans une société humaine, aucune vie n'est "minuscule" et que c'est à la façon dont elle traite ses personnes vulnérables que l'on juge une civilisation ».

« Nous sommes les héritiers de ces 40 000 morts »

Questions au Dr Michaël Guyader, Médecin psychiatre, qui compte parmi les premiers signataires de l'appel.

Le psychiatre Lucien Bonnafé vous a sensibilisé au sort des personnes handicapées mentales pendant la seconde guerre mondiale. Que faut-il retenir ?

Si nous ne pouvons pas parler d'extermination - car il n'y a pas eu de projet génocidaire, d'élimination ordonnée et réglementée, pas de Zyklon B -, il y a eu abandon et oubli. Il était impossible de méconnaître l'hécatombe dans la population : 40 000 à 45 000 fous sont morts le plus souvent de faim. Suite à une circulaire du 4 décembre 1942 qui prévoyait l'attribution supplémentaire de denrées contingentées aux malades internés dans les hôpitaux psychiatriques, un Directeur régional de la santé et de l'assistance a répondu à une question sur la répartition de ces rations en ces termes : « vous n'avez qu'à choisir ceux qui valent la peine ». Trois catégories de patients étaient distinguées : ceux dont l'état de santé allait s'améliorer rapidement et qui pourraient sortir, ceux dont la sortie s'effectuerait à plus long terme et ceux pour lesquels il n'y avait pas de sortie envisageable. C'était évidemment à la première catégorie qu'il fallait réserver les rations supplémentaires. Ce qui revenait à condamner les autres à mort. Un véritable désastre sanitaire était à l'œuvre. Plusieurs praticiens ont porté la connaissance de ces faits auprès de la puissance publique et elle n'a rien fait. Il y a eu une volonté de ne rien savoir et de se satisfaire qu'une idéologie conduite à la disparition des plus démunis.

La mort de ces 40 000 personnes est un épisode méconnu de notre histoire. Est-il important d'identifier aujourd'hui les responsables de cette « extermination douce » ?

Il n'est pas question de culpabilité, mais de mémoire. Tout le monde n'est pas à égalité vis-à-vis de la souffrance de son semblable. Il y a des personnes qui se montrent davantage concernées que d'autres. A l'époque, des médecins se sont mobilisés et ont rédigé des rapports pour alerter la puissance publique, indiquant notamment que le supplément de nourriture prévu par la circulaire du 4 décembre 1942 ne correspondait pas à une ration alimentaire suffisante. Or la réponse a été l'ignorance. Nous sommes les héritiers de ces 40 000 morts. Ce qui signifie d'une part que nous ne pouvons pas ne pas endosser cette solidarité et d'autre part que nous devons aussi examiner le présent à l'aune du passé. Tout au long de ma vie professionnelle, je me suis battu contre le statut fait aux fous qui sont aujourd'hui encore des exclus du droit commun. La loi qui s'applique spécifiquement à eux parle par exemple d'obligation de soins. C'est un scandale : l'obligation de soins concerne les professionnels, les patients sont, eux, dans une nécessité de soins.

LE MOUVEMENT POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

LA CRÉATION DU *MOUVEMENT POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE*

Afin d'oeuvrer, en lien avec les services de l'Etat, à la concrétisation de l'appel, le **Pr Charles Gardou** décide avec **Maryvonne Lyazid**, ancienne adjointe du Défenseur des Droits, **Régis Guyot**, ancien *délégué interministériel* à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, **Hélène Delmotte**, journaliste, et avec le soutien de **Jean Barucq**, président de la Mutuelle Intégrance, de fonder le *Mouvement pour une société inclusive*, dont la dénomination même reflète la philosophie qui a guidé l'ensemble de la démarche.

« Je me suis intéressée très tôt à cette initiative citoyenne, porteuse de valeurs essentielles pour notre société et notre avenir commun. Le geste mémoriel du Président de la République est **une belle victoire démocratique**. J'ai par ailleurs été très attentive à ce que toutes les personnes concernées soient impliquées dans la co-construction des principes directeurs de notre projet. Les travaux menés en commun par des citoyens et les pouvoirs publics pour défendre un avenir plus respectueux des droits de chacun sont un exemple à suivre, la preuve que nous pouvons être entendus au plus haut niveau de l'Etat et qu'il ne faut jamais baisser les bras », témoigne Maryvonne Lyazid, Présidente du *Mouvement pour une société inclusive*.

Le *Mouvement* poursuit dès lors deux objectifs indissociables :

- ♦ **La réalisation effective, en lien avec les services de l'Etat, du geste mémoriel ;**
- ♦ **L'élaboration de principes directeurs pour la création d'une plateforme nationale consacrée aux multiples formes de fragilité, de l'enfance jusqu'au grand âge.**

La dalle apposée sur le parvis des droits de l'Homme au Trocadéro n'est pas à considérer comme une « pièce de musée » mais comme une reconnaissance et une prise de conscience collective de ce qu'ont vécu les plus fragiles. **Ce symbole ne situe pas cette histoire à côté de la grande Histoire : il veut, au contraire, l'inclure à l'universel.** C'est à chacun de veiller, de résister pour maintenir ou reconquérir une unité de l'humanité.

LA PRÉFIGURATION DE LA CITÉ INCLUSIVE

C'est dans cet esprit que le *Mouvement pour une Société Inclusive* travaille à la création d'une plateforme nationale, dénommée *La Cité Inclusive*, consacrée aux multiples formes de fragilité, de l'enfance jusqu'au grand âge. Le rapport qui en définit les principes directeurs, la forme et les contenus sera remis à la CNSA en janvier 2017.

LE MOUVEMENT POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

Falaise : Une illustration de l'engagement du *Mouvement pour une société inclusive*

Au moment de l'ouverture du nouveau Mémorial des Civils dans la Guerre, inauguré en mai 2016 à Falaise, plusieurs actions ont été menées par le *Mouvement pour une société inclusive*.

L'établissement et service d'aide par le travail (ESAT) géré par l'ESSOR et le lycée professionnel Guibray ont mis en œuvre un projet commun afin de susciter la rencontre entre lycéens et travailleurs **autour du thème de la discrimination des personnes vulnérables hier et aujourd'hui**. Un ensemble de rencontres a eu lieu au Lycée et à l'ESAT pour découvrir les différents ateliers professionnels, des ateliers histoire ont été menés pour échanger sur le sort des personnes en situation de handicap dans les hôpitaux psychiatriques français pendant la Seconde Guerre Mondiale. Des visites ont eu lieu aux mémoriaux de Caen et de Falaise. Ces différents rendez-vous ont été captés et ont fourni la matière pour la **réalisation du film « Partage d'Histoires »** réalisés par Guillaume Montmorency et produit par le *Mouvement pour une société inclusive*.

Dans la continuité de cette démarche, un colloque « **Populations vulnérables parmi les victimes civiles – réflexions pour une société inclusive** » a été organisé le 4 mai 2016 au forum de la ville de Falaise. Travailleurs et lycéens ont pris en charge l'accueil du public et la restauration du midi. La programmation a été élaborée par le *Mouvement*, qui a proposé une matinée d'interventions théoriques et l'après-midi la diffusion du film « Partage d'Histoires » et une table ronde consacrée à la société inclusive.

Lors de la **Conférence Nationale du Handicap**, le 19 mai 2016 au Palais de l'Élysée, un extrait du film « Partage d'Histoires » a été diffusé avant le discours de clôture du Président de la République.

Le Mouvement a proposé, dans la continuité de ce projet, de décerner des **attestations d'« Ambassadeurs d'une société inclusive »** à l'ensemble des participants pour les féliciter de leurs initiatives et les encourager à diffuser leurs expériences auprès d'autres travailleurs et lycéens. La cérémonie de remise des attestations s'est déroulée le 26 septembre 2016 au cinéma de Falaise.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Facebook : <https://www.facebook.com/mouvementpourunesocieteinclusive/>

Site web : <http://societeinclusive.wix.com/projet>

CONTACT

Charles Gardou, Président d'honneur, responsable scientifique : charles.gardou@univ-lyon2.fr

Hélène Delmotte, secrétaire générale : hdelmotte@noos.fr - 06 63 92 21 53

Clémentine Soulié, responsable de l'ingénierie de projet : societe.inclusive@gmail.com

Avec le soutien de la

